Déposé au Greffe
le 29 JUIL. 2003
sous le N° 2305557
RCS N° 91 B 1346

SIM 44
S.A.R.L. au capital de 400.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 7 ter, boulevard Allard
44100 NANTES
383 497 963 RCS NANTES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**
**DU 2 JUIN 2003**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002**

**EXTRAIT**

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, le 2 Juin 2003 à 12 heures 30, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur François-Xavier MOUTEL, associé gérant.

Les associés assistant à la réunion ont signé une feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

Sont présents à la réunion :

- Monsieur François-Xavier MOUTEL
  propriétaire de 300 parts

- Société Civile FRANCOIS-XAVIER MOUTEL
  propriétaire de 2.199 parts

- MTM
  propriétaire de 1 part

L'assemblée réunissant l'intégralité des parts sociales peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2002,

- les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions réglementées.

- les comptes annuels,

- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces documents ont été communiqués aux associés et que l'inventaire établi à la clôture de l'exercice écoulé a été tenu à leur disposition au siège social.

Puis il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ……,

- ……..,

- ……..,

- ……,

- nomination de commissaires aux comptes titulaire et suppléant,

- pouvoirs à donner.

[…]

[…]

Cette présentation faite, la discussion est ouverte :
Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

**PREMIERE RESOLUTION**

[…]

**DEUXIEME RESOLUTION**

[…]

**TROISIEME RESOLUTION**

[…]

**QUATRIEME RESOLUTION - NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

L'assemblée générale nomme, pour une durée de six exercices :

- aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire : La société KPMG S.A. demeurant à SAINT-LO (50000), ZA de la Chevalerie, 682, rue Jules Vallès,

- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Eric THOUVENEL demeurant professionnellement à CAEN (14000), 1, rue Claude Bloch.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Chacun des commissaires a fait savoir qu'il acceptait cette désignation.

**CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS A DONNER**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, et notamment à la société d'avocats FIDAL sise à SAINT-LO (Manche) à l'effet de faire ou requérir toutes mesures de publicité légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

copie certifiée conforme